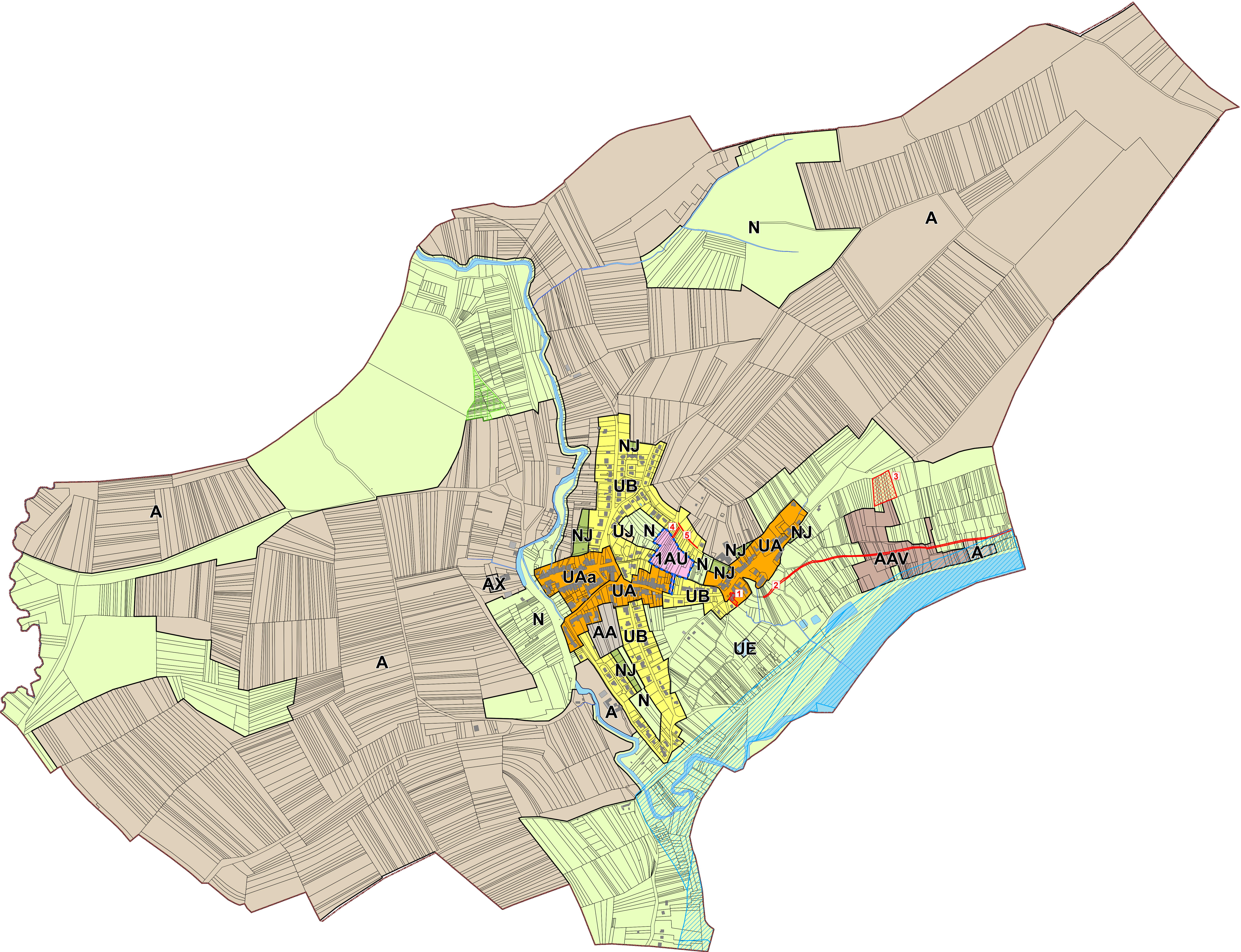
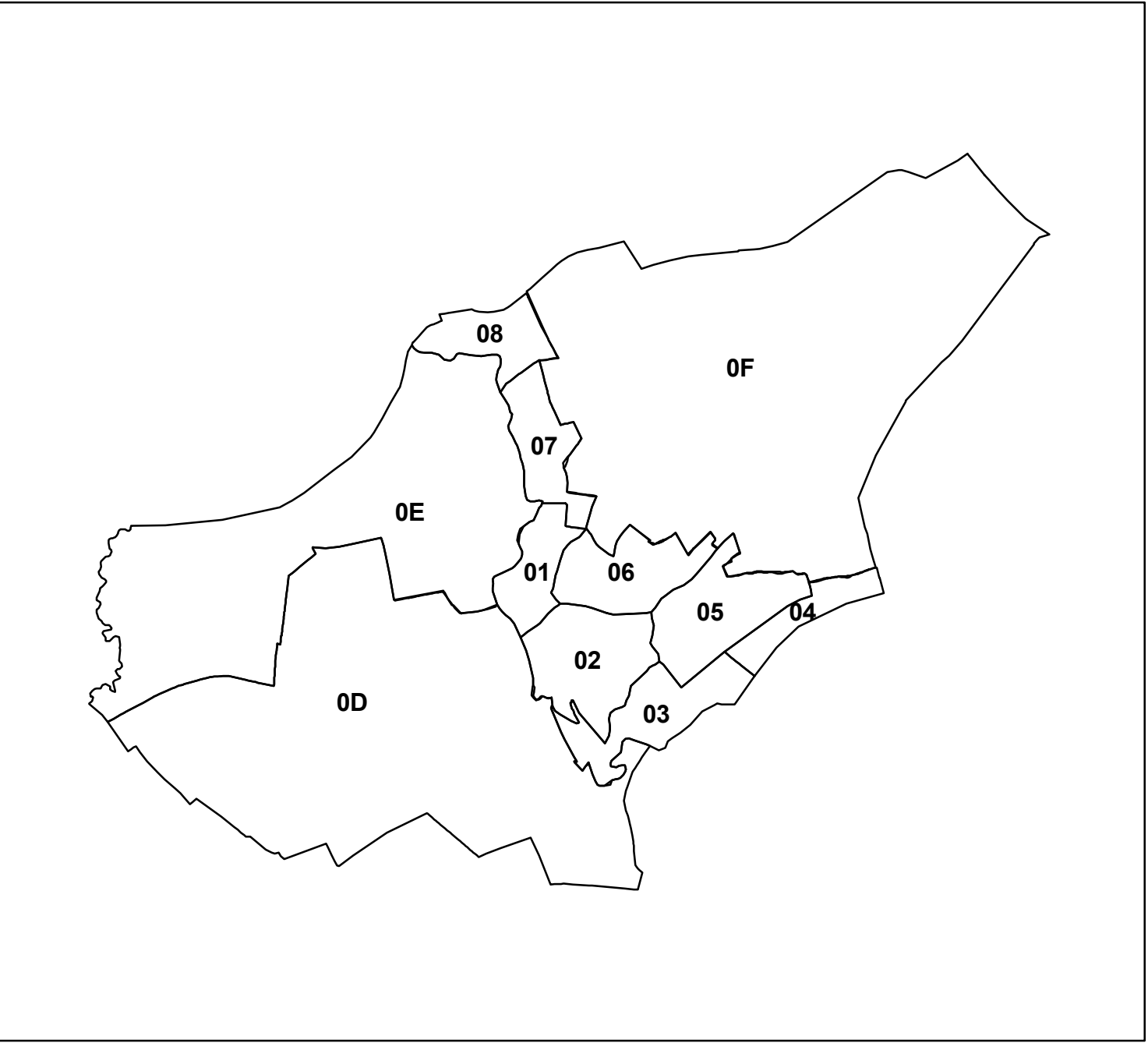




ER n°	Vocation	Bénéficiaire
1	Création d'un parking	Commune
2	Création d'un cheminement piéton	Commune
3	Zone réservée aux parapentistes	Commune
4	Création d'un accès à la zone d'aménagement	Commune
5	Elargissement de la rue du château d'eau	Commune



secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

emplacement réservé

espace boisé classé

zone inondable

zone inondable reportée à titre d'information au plan du règlement
(se reporter au plan des servitudes d'utilité publique)

maître d'ouvrage :
Commune de Haute-Kontz

Plan Local d'Urbanisme

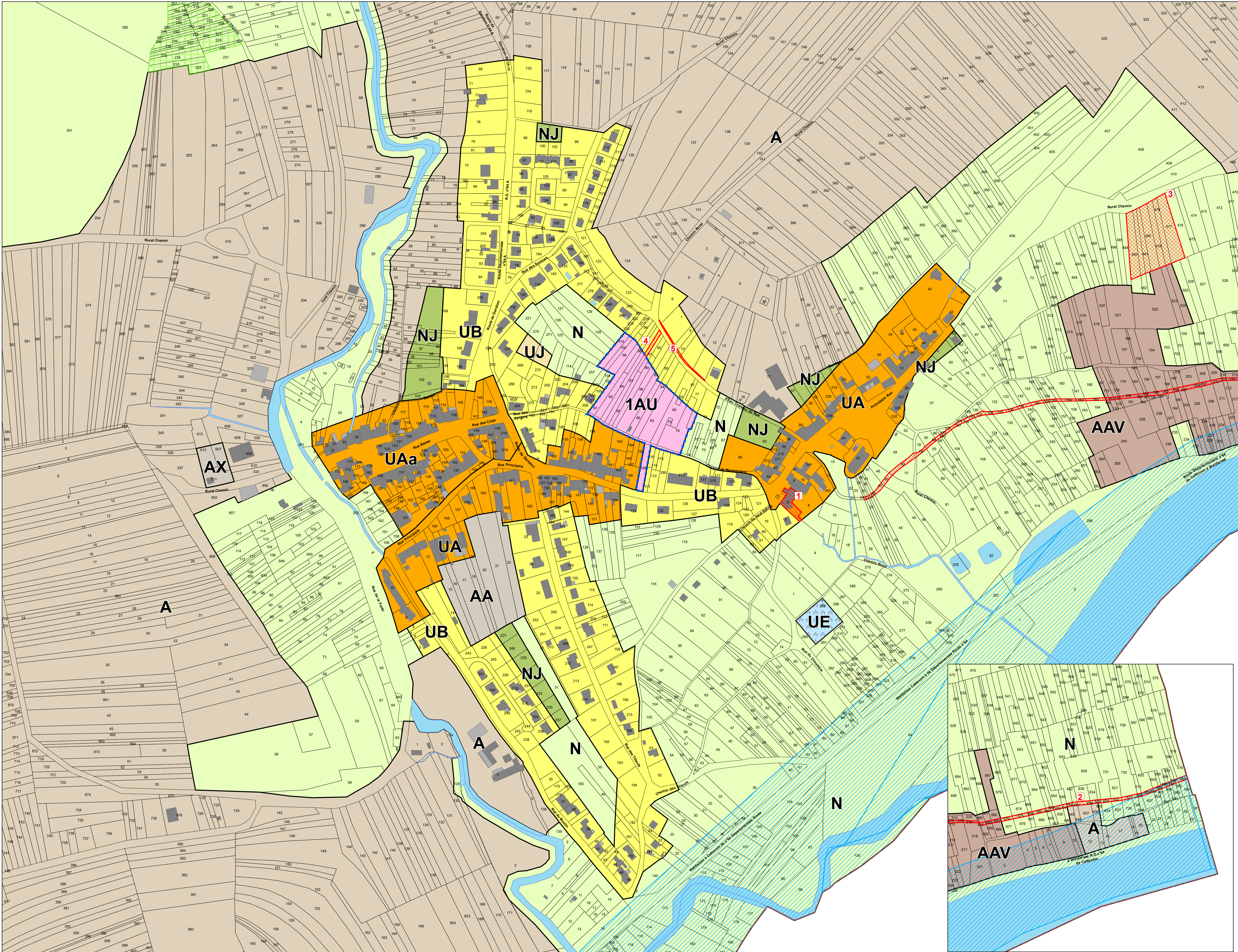
REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU APPROUVE

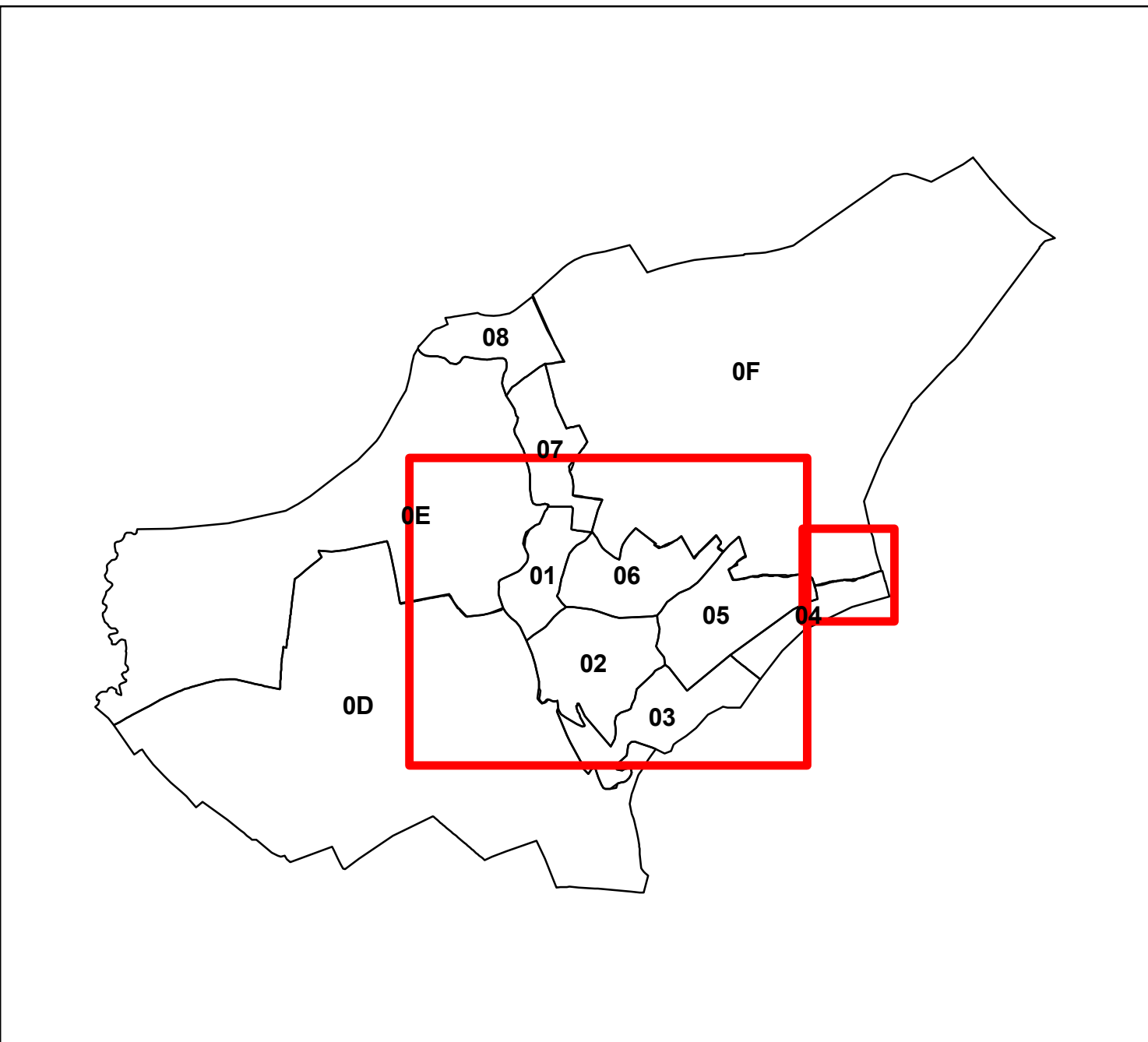
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 10 avril 2019

A Bouzonville, le 11 avril 2019
le Président, M. Laurent STEICHEN





ER n°	Vocation	Bénéficiaire
1	Création d'un parking	Commune
2	Création d'un cheminement piéton	Commune
3	Zone réservée aux parapentistes	Commune
4	Création d'un accès à la zone d'aménagement	Commune
5	Elargissement de la rue du château d'eau	Commune



- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - emplacement réservé
 - espace boisé classé
 - zone inondable
- zone inondable reportée à titre d'information au plan du règlement
(se reporter au plan des servitudes d'utilité publique)

maître d'ouvrage :
Commune de Haute-Kontz

Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 10 avril 2019

A Bouzonville, le 11 avril 2019
le Président, M. Laurent STEICHEN



conduite d'études :
OTE Ingénierie



1:2 000